

SPORTS

sport.union@sonapresse.com

Éliminatoires du Mondial féminin U20 : les derniers réglages chez les Gabonaises

NOTRE équipe nationale féminine des moins de 20 ans entre cette semaine dans son ultime phase de préparation afin de mieux aborder le match de samedi contre la Guinée-Bissau. Match comptant pour le second tour aller des éliminatoires du Mondial féminin "Costa Rica 2022".

Prosper Sax NZE-BEKALE
Libreville/Gabon

Après deux semaines de préparation avec 35 joueuses présélectionnées, puis 25, qui ont été évaluées avant d'attaquer le travail physique, l'équipe nationale féminine du Gabon des moins de 20 ans (U20), qui reçoit ce samedi 25 septembre au stade Augustin-Monedan de Sibang son homologue de Guinée-Bissau, est entrée cette semaine dans l'ultime phase de sa préparation. Et ce, afin de mieux aborder cette rencontre, comptant pour le second tour aller des éliminatoires du Mondial féminin "Costa Rica 2022". Le contenu de ces séances d'entraînement, à deux jours de cette confrontation, dirigée

par Jeanne Moussavou au Centre technique de Bikélé, porte sur la mise en place technico-tactique de son groupe. Avec l'animation d'un plan de jeu basé vers l'avant, renseigne Jeanne Moussavou. Des derniers réglages qui vont permettre à cette dernière de poursuivre sa préparation sur l'aire de jeu de Sibang demain pour la traditionnelle reconnaissance du stade d'avant-match. " Ces derniers réglages nous permettent aussi de déterminer notre schéma tactique de ce onze de départ que nous allons mettre en place ", a relevé Jeanne Moussavou. Sur les 25 joueuses retenues, cette dernière procédera à un nouveau tri pour ramener le nombre final à 18.

"Plusieurs joueuses n'ont pas été convoquées pour des raisons d'âge. Par conséquent, il fallait procéder à une détection pour que les nouvelles viennent les remplacer. D'où notre première liste de 35. Puis nous avons écarté 10 joueuses pour ne retenir que 25. Ce jeudi, je retiens uniquement 18 joueuses pour la rencontre de samedi ", a-t-elle conclu.



Photo : Prosper Sax Nzé Bekalé

La coach Jeanne Moussavou (casquette) et ses joueuses au centre technique de Bikélé.

MINISTRE DE LA SANTE

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE LIBREVILLE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL

Date de lancement : 23 septembre 2021
Appel d'offres : N°01-02-03-04-05-06-10-11/MS/CHUL/2021
Nom du projet : Alimentation des patients, Achat de médicaments, de fournitures et d'équipements biomédicaux.
Source de financement : Etat gabonais et Fonds propres de l'hôpital, Exercices 2021, 2022 et 2023.

1. OBJET

Le Centre Hospitalier Universitaire de Libreville (CHUL) lance huit (08) appels d'offres pour l'alimentation des patients, l'achat de médicaments, de fournitures et d'équipements biomédicaux.

2. ALLOTISSEMENT

Les présents appels d'offres sont tous constitués en lot unique, ainsi qu'il suit :

- Appel d'offres N°01/MS/CHUL/2021 : Alimentation des patients et du personnel d'astreinte ;
- Appel d'offres N°02/MS/CHUL/2021 : Achat de fournitures de radiologie ;
- Appel d'offres N°03/MS/CHUL/2021 : Achat de matériel médico technique et chirurgical (fils de sutures et matériel de blocs) ;
- Appel d'offres N°04/MS/CHUL/2021 : Achat de produits d'hygiène spécifique en milieu hospitalier ;
- Appel d'offres N°05/MS/CHUL/2021 : Achat d'alèses et de blouses des patients ;
- Appel d'offres N°06/MS/CHUL/2021 : Achat de fournitures de laboratoire ;
- Appel d'offres N°10/MS/CHUL/2021 : Achat de médicaments ;
- Appel d'offres N°11/MS/CHUL/2021 : Achat de consommables médicaux.

3. PARTICIPATION

Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires non concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 93 du décret n°00027/PR/MEPPDD du 17 janvier 2018 portant Code des Marchés Publics.

4. CRITERES DE QUALIFICATION

En application des dispositions des articles 89 à 92 du code des marchés publics, les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières.

5. RETRAIT DES DOSSIERS ET RENSEIGNEMENTS

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse ci-dessous contre paiement au Trésor public d'un montant non

remboursable de deux cents mille (200 000) francs CFA par dossier. Ce montant est de cent mille (100.000) francs CFA par dossier pour les PME disposant d'un agrément PME conformément à l'arrêté n°032.21/MER/MBCP fixant le barème des frais pour la passation des marchés publics. Ce paiement se fera sur présentation d'un ordre de recette délivré par la Direction Générale des Marchés Publics (DGMP).

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires à la même adresse :

Centre Hospitalier Universitaire de Libreville
BP 2228 - Tél. (241) 01484801

6. CRITERES D'EVALUATION

Les offres seront évaluées conformément aux dispositions de l'article 31 des Données Particulières du Dossier d'Appel d'Offres.

7. DEPOT DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUMISSION

Les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le 12 octobre 2021 à 9 heures 00 et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant équivalent à 1% du montant HT de l'offre pour chaque soumission.

A compter de cette date, ces offres resteront valables 120 jours.

Par dérogation aux dispositions de l'article 99 du Code des Marchés Publics, les entreprises bénéficiant de l'agrément PME et ayant au plus cinq (5) ans d'existence ne sont pas soumises à l'obligation de garantie.

8. OUVERTURE DES PLIS

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents, le 12 octobre 2021 à 10 heures 30 dans la salle de réunion du Centre Hospitalier Universitaire de Libreville.

Le Directeur Général du Centre
Hospitalier Universitaire de Libreville

Dr. M.T VANE épse NDONG-OBIANG

Le Directeur Général des Marchés Publics

Eugène Pénafort MINTSA OYAME